

Charte

du mieux vivre ensemble
sur la pause de midi



Sensibiliser

les enfants et les parents
sur les bons comportements
individuels à adopter



Coordonnées

Ingrid Meunier (secteur 3/6 ans)
présente le mardi et jeudi
06 31 08 86 69

Amélie Trécant (secteur 6/11 ans)
présente le lundi et vendredi
06 86 45 26 00

enfance-jeunesse@larmor-plage.com

La pause de midi à l'école du Ménez

La pause du midi est un moment important dans la journée de l'enfant. Il va pouvoir déjeuner afin de reprendre des forces et vivre un temps de pause profitable dans la perspective du retour en classe. La pause méridienne s'articule autour de deux temps :

1. Temps de restauration

Il est un temps éducatif par 2 aspects :

- Une démarche d'**éducation alimentaire**
Les enfants sont confrontés à des plats et des aliments parfois différents du domicile familial. Ils vont pouvoir expérimenter de nouvelles saveurs et affiner leur goût.

Une démarche d'**éducation autour du « vivre ensemble »**

- Chaque moment de vie collectif est un support à l'apprentissage du vivre ensemble : accompagner l'enfant dans la prise de conscience de l'impact de son comportement individuel sur ce temps.

2. Temps d'animation

Le **temps d'animation de la pause méridienne** intervient avant ou après le déjeuner en fonction du roulement des classes sur les services.

L'objectif de ce temps d'animation est bien de proposer **différents espaces d'animation** afin que chaque enfant puisse vivre pleinement ce temps en fonction de **ses besoins** et de **ses envies**.

Il s'articule autour de plusieurs propositions qui offrent **la possibilité du choix** pour l'enfant.

- Un **espace d'activité dans la salle garderie** avec un(e) animateur/trice pour proposer, accompagner et réguler.
- Un **espace d'activité complémentaire** et différent dans les locaux du service avec un(e) animateur/trice.
- L'accès à la **bibliothèque de l'école** en présence de l'animatrice chargée de la gestion et de l'animation du lieu.
- L'accès à l'**espace extérieur** qui permet aux enfants le jeu libre avec mise à disposition de matériel et la présence d'animateurs/trices, ou la participation à des activités et jeux proposés et animés par le personnel du service.



Les principes de la charte

Comme **tout moment de vie collective**, il convient d'apporter une lecture claire au travers des règles du « vivre ensemble », pour permettre une certaine harmonie entre détente et convivialité, apprentissages éducatifs et sécurité.

L'élaboration de cette charte repose sur deux principes forts :

- les besoins individuels
- le respect des autres

Les besoins individuels

Chaque enfant est un individu unique et singulier. Chacun exprime alors des niveaux de besoins différents et des postures variées.

Le respect des autres

La démarche éducative vise à faire comprendre aux enfants que grandir ce n'est pas uniquement *apprendre à faire les choses par soi-même*, mais les faire **en tenant compte des autres personnes et de l'environnement**.

Mieux comprendre ses droits et ses devoirs

Au travers de cette charte, les adultes encadrants accompagnent les enfants dans la **compréhension de leurs droits et devoirs**.

Cette démarche peut conduire à une sanction dans l'objectif d'une **prise de conscience**.

Dans une logique éducative bienveillante reposant sur l'équilibre entre douceur et fermeté, l'équipe s'appuie sur une échelle de sanction articulée sur trois niveaux :

- **Perte de droits**
 - **Rencontre et échange avec une des responsables**

L'enfant est amené à venir échanger sur son comportement dans une visée éducative de prise de conscience et de transformation.
 - **Information aux parents**
 - **Exclusion temporaire**



niveau 1 - la perte de droits

Je ne peux plus choisir avec quels enfants je souhaite me mettre à table **car je ne respecte pas les consignes du « vivre ensemble »**.

Je ne peux plus sortir en même temps que les autres enfants pour rejoindre les espaces d'animation **car je dois assumer une bêtise et prendre un temps de réflexion individuel et/ou un temps d'échange avec un adulte**.

Ces pertes de droits sont par nature temporaires dans la mesure où elles visent la prise de conscience, le réajustement du comportement. Le retour du droit perdu permettant ainsi à l'enfant de faire table rase du mauvais comportement passé.

niveau 2 - l'information à la famille

Ils ont ainsi la possibilité de reprendre les choses en famille et de poursuivre la dynamique éducative.

niveau 3 - l'exclusion temporaire

En cas de fautes graves et répétées (comportements violents et irrespectueux, le non-respect du matériel et des locaux, les comportements dangereux pour soi ou pour les autres), uniquement si les deux autres niveaux de sanction n'ont pas permis de produire les évolutions souhaitées.

Charte du mieux vivre ensemble sur la pause de midi

Chaque enfant dispose de DROITS et de DEVOIRS qui permettent de vivre pleinement le moment de la pause de midi.

Quels sont mes droits et mes devoirs ?

J'ai des droits ! donc je peux...

- **Vivre un moment agréable** correspondant à mes attentes et mes envies.
- **Discuter et jouer** avec les personnes de mon choix.
- **Faire intervenir un adulte** si je rencontre une difficulté, un problème.

À chaque instant

J'ai des devoirs ! donc je dois...

- **Adapter mon comportement individuel** afin que le groupe (le collectif) fonctionne le mieux possible.
- **Respecter** l'ensemble des personnes adultes et enfants.
- **Signaler à un adulte** si moi ou un autre enfant rencontre une difficulté, un problème.

- Me préparer pour le temps de repas.
- Me mettre à table avec **les enfants de mon choix**.
- Me **servir seul** mais également **servir les autres** enfants de la table.
- Refuser de manger si je n'aime pas.
- **Manger à ma faim** et me servir à nouveau si besoin.
- Profiter de ce moment de détente.
- **Parler librement** en respectant les personnes et le lieu.
- **Rester à table** et éviter de me déplacer sans raisons.

À table

- Être passé aux toilettes et m'être lavé les mains.
- **Accepter**, à certains moments, **les placements de table différents** si la situation le justifie.
- **Attendre** que tous les enfants de la table soient installés pour commencer à me servir.
- **Goûter** les nouveaux plats que l'on me propose pour vérifier si j'aime ou pas.
- Me servir sur la base d'un **partage équitable** pour tous les enfants de la table.
- **Respecter** le lieu et la nourriture.
- Gérer ma **prise de parole** qui doit être proportionnée et respectueuse des personnes et du lieu : ne pas crier.
- Me lever après en avoir fait la demande auprès d'un adulte.

- **Parler tranquillement** avec les autres enfants

pendant les trajets

- **Respecter les consignes des adultes** qui assurent ma sécurité et celle des autres enfants.

- **Choisir mon espace**, mon activité et la façon dont je souhaite organiser mon temps et mes jeux.
- **Choisir les personnes avec qui je souhaite jouer**, avec qui je souhaite passer un moment.

pendant la récréation

- Respecter les règles propres à chaque espace et/ou activité ainsi que les jeux des autres enfants.
- **Accepter** le fait que je ne puisse pas toujours faire exactement comme j'ai prévu.